RwDR - Namur – 13 septembre 2019

« Changements climatiques et préservation de l'eau »

Nicolas TRIOLET
Responsable service de protection des ressources en eau

SPGE
Société Publique de Gestion de l'Eau

La Recharge

Le sol cette éponge …

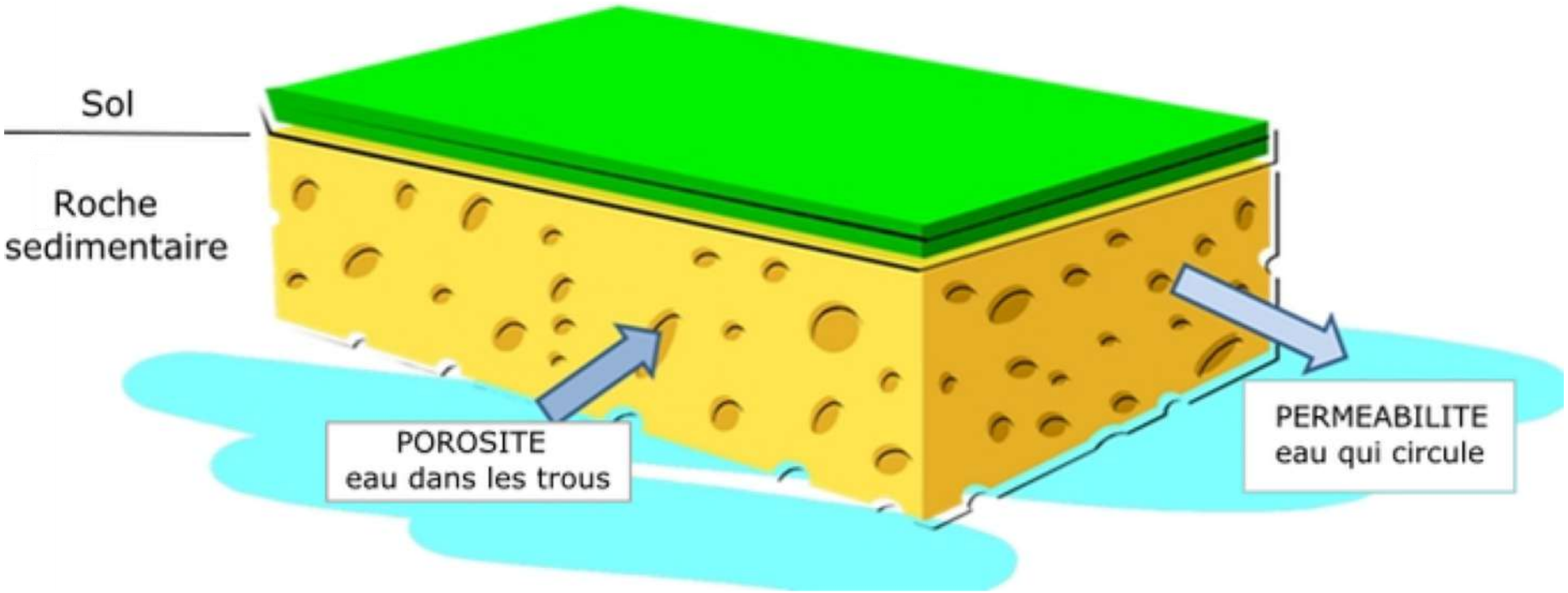

⇒ Recharge moins sensible aux évènements estivaux extrêmes et ponctuels
⇒ Importance de la recharge hivernale !

Volumes approximatifs rechargés dans quelques grands aquifères

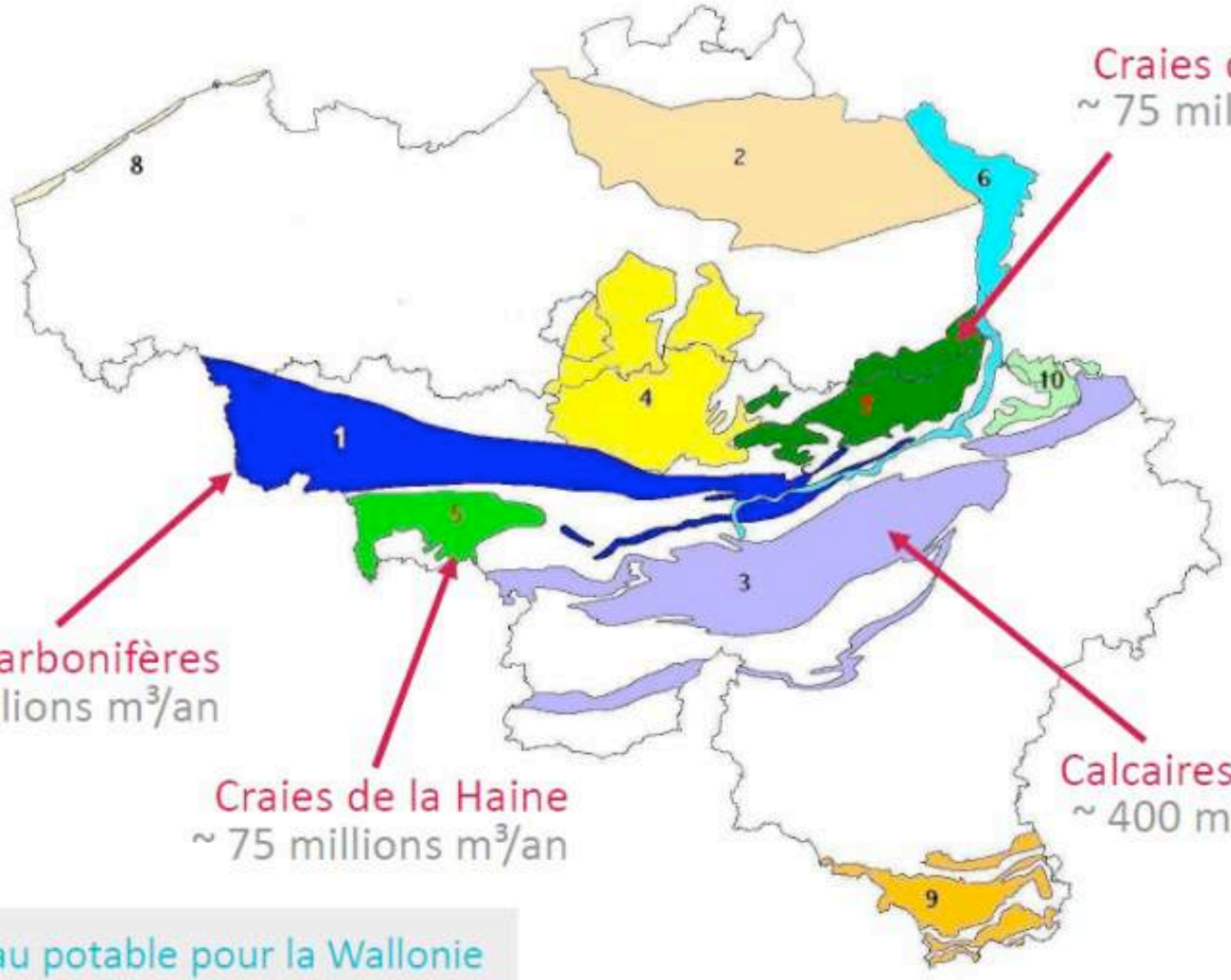

Craies de Hesbaye
~ 75 millions m³/an

Calcaires carbonifères
~ 125 millions m³/an

Craies de la Haine
~ 75 millions m³/an

Calcaires du Condroz
~ 400 millions m³/an

Besoins en eau potable pour la Wallonie
~ 400 millions m³/an

Usage de l'eau

- **Les prises d'eau en activité**

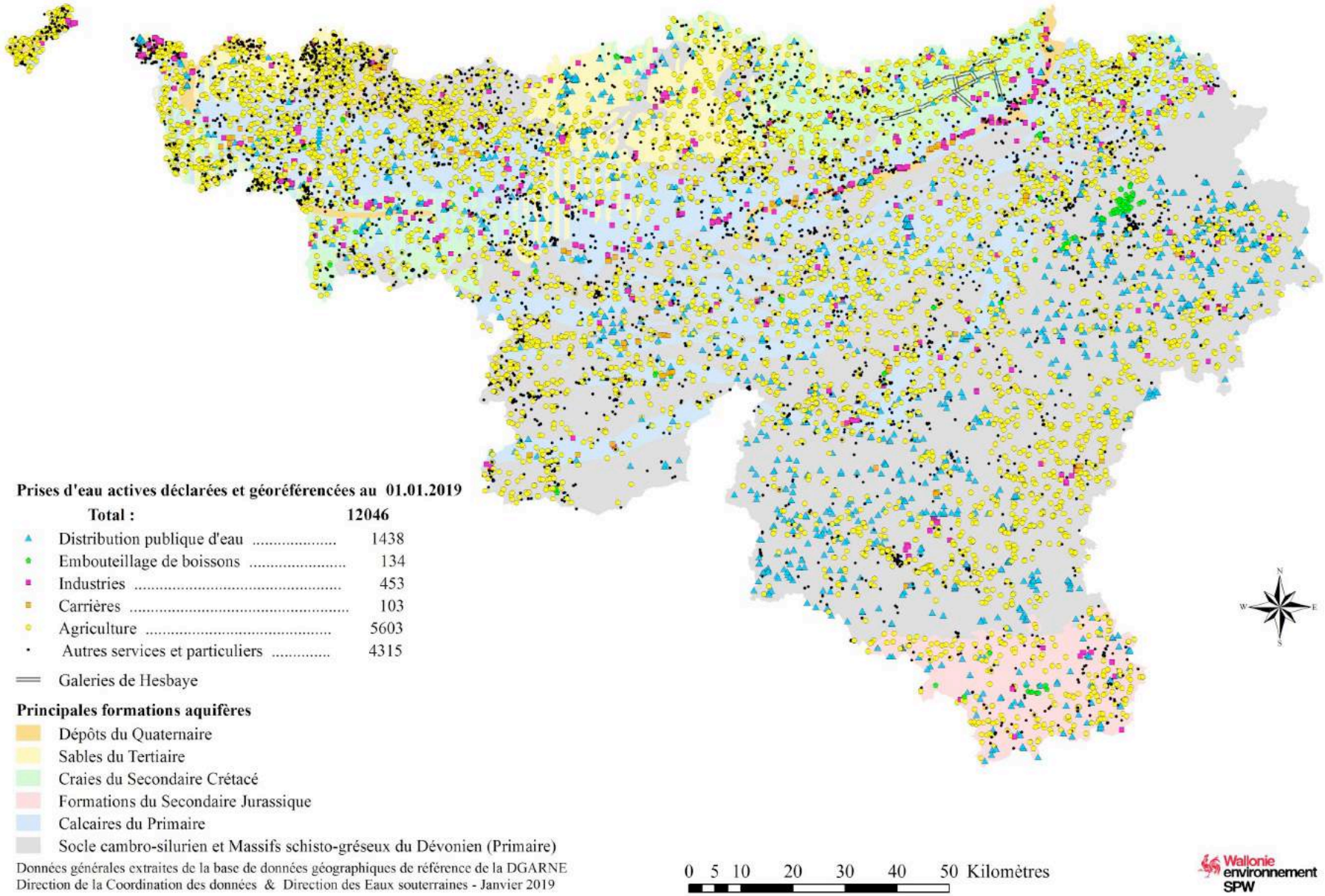

Nombre de demande de nouvelles prises d'eau

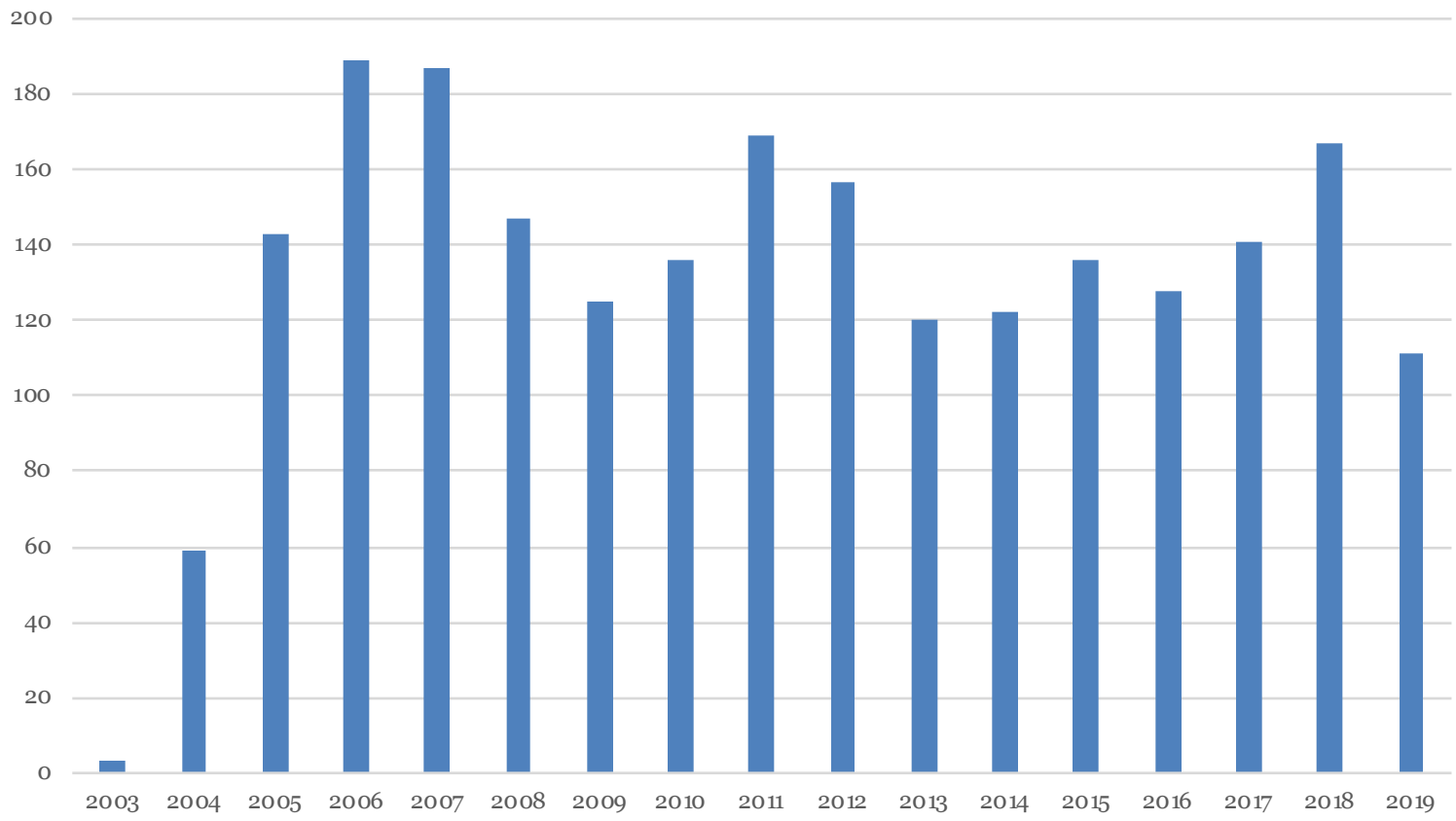

L'eau en Wallonie

Prélèvements en eaux de surface et en eaux souterraines

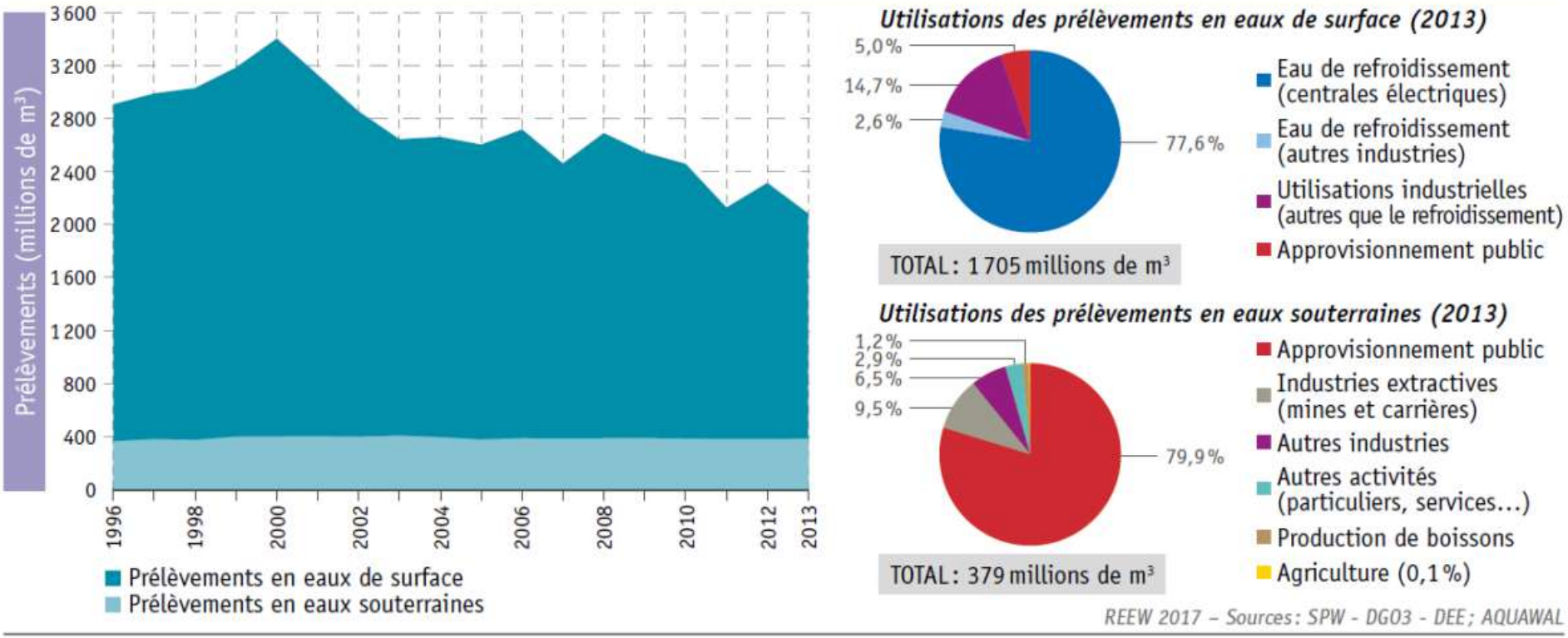

L'eau en Wallonie

Prélèvements en eau à des fins de distribution publique en Wallonie

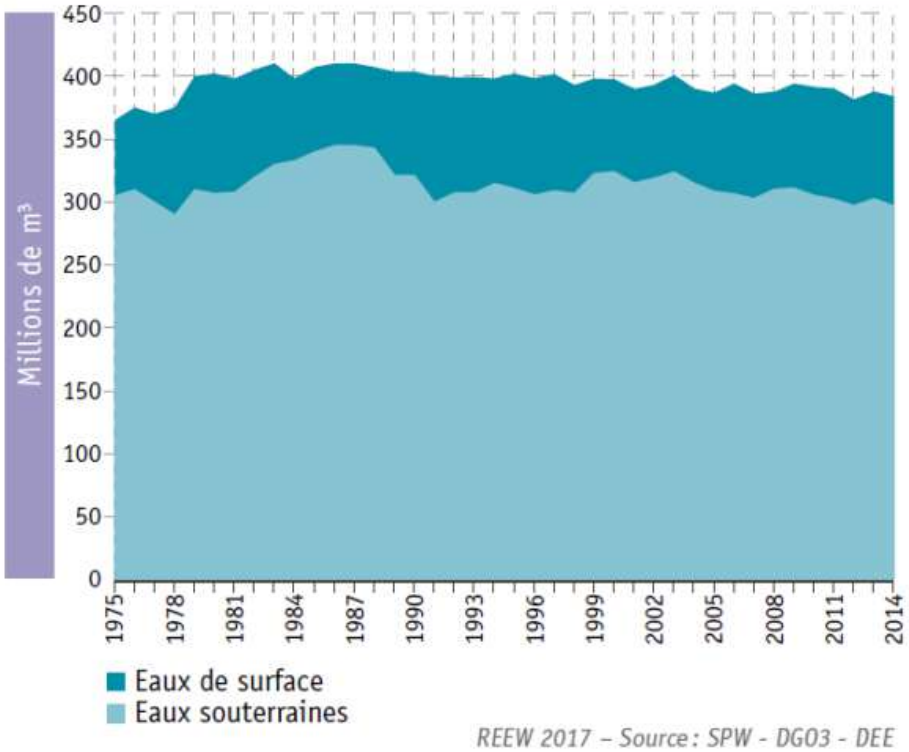

REEW 2017 – Source : SPW - DGO3 - DEE

Volumes d'eau potabilisable produits (2014)

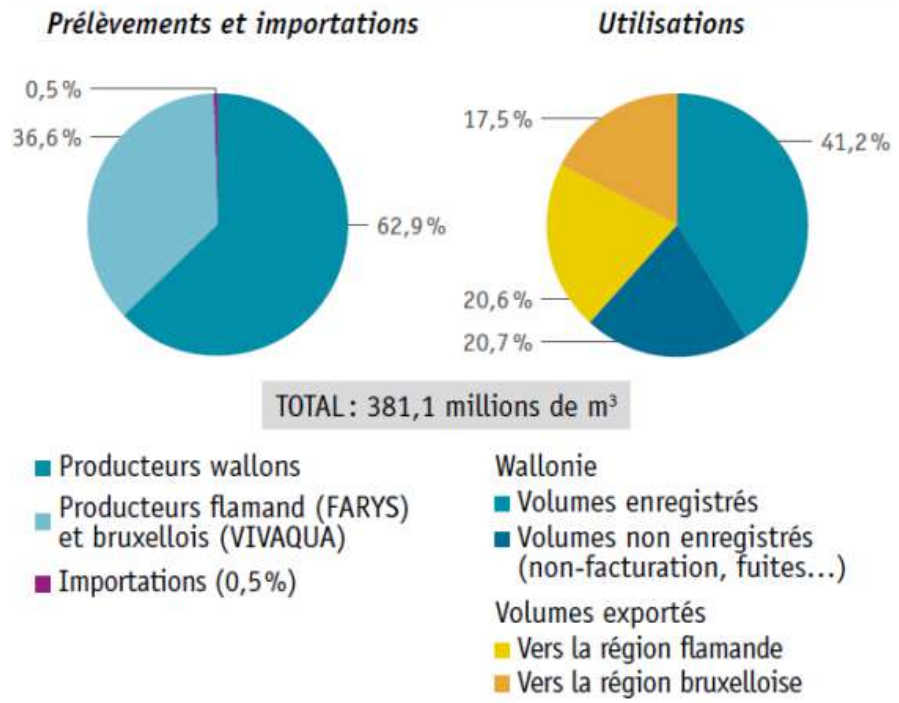

REEW 2017 – Source : AQUAWAL

Evolution de la demande en eau en Wallonie

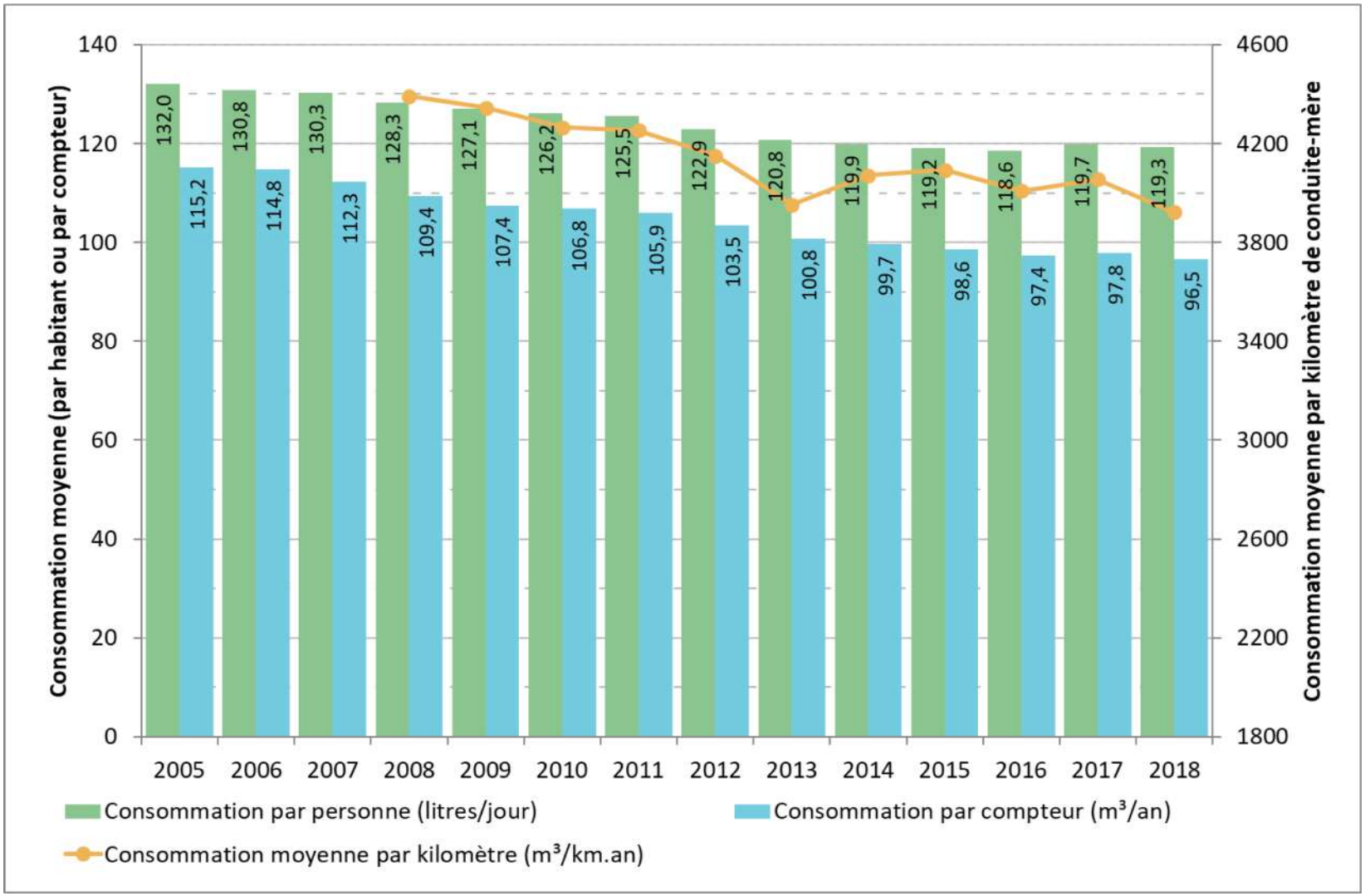

Volume vendu 2005 : 163,6 millions m³
Volume vendu 2018 : 158,2 millions m³

L'eau en Wallonie

Principales prises d'eau de surface et souterraines

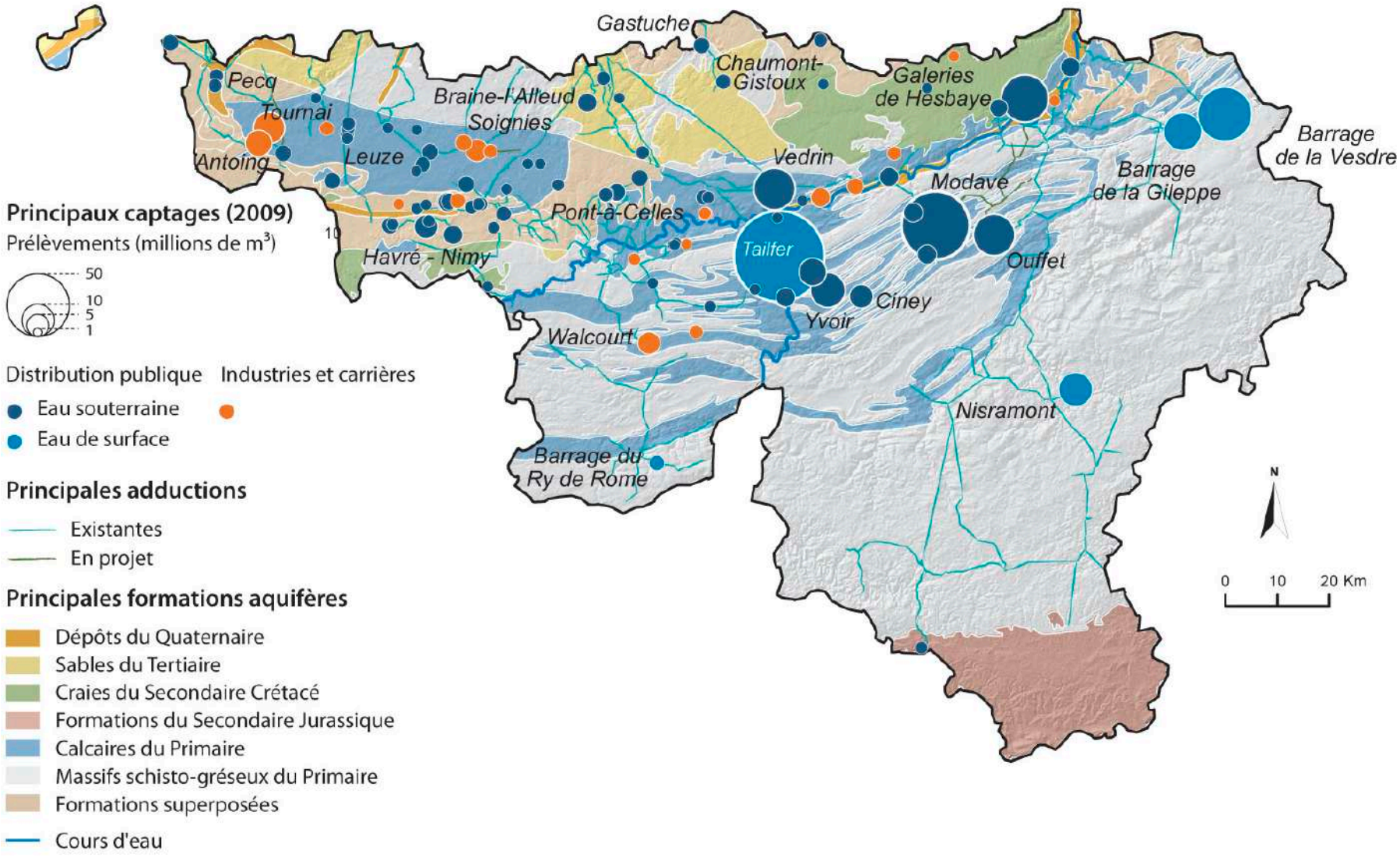

La Recharge

Projection via modélisation induisent une réduction de la ressource pour la production

Causes

- Diminution des débits en captage gravitaire
- Diminution des captages en eau de surface lors des étiages
- Diminution des débits dans les captages soumis à contraintes

+ augmentation temporaire de la demande lors d'étés secs et chauds plus fréquents

Solutions ?

- Peut-on compter sur une augmentation des prélèvements dans les grands aquifères ?

Aspects quantitatifs

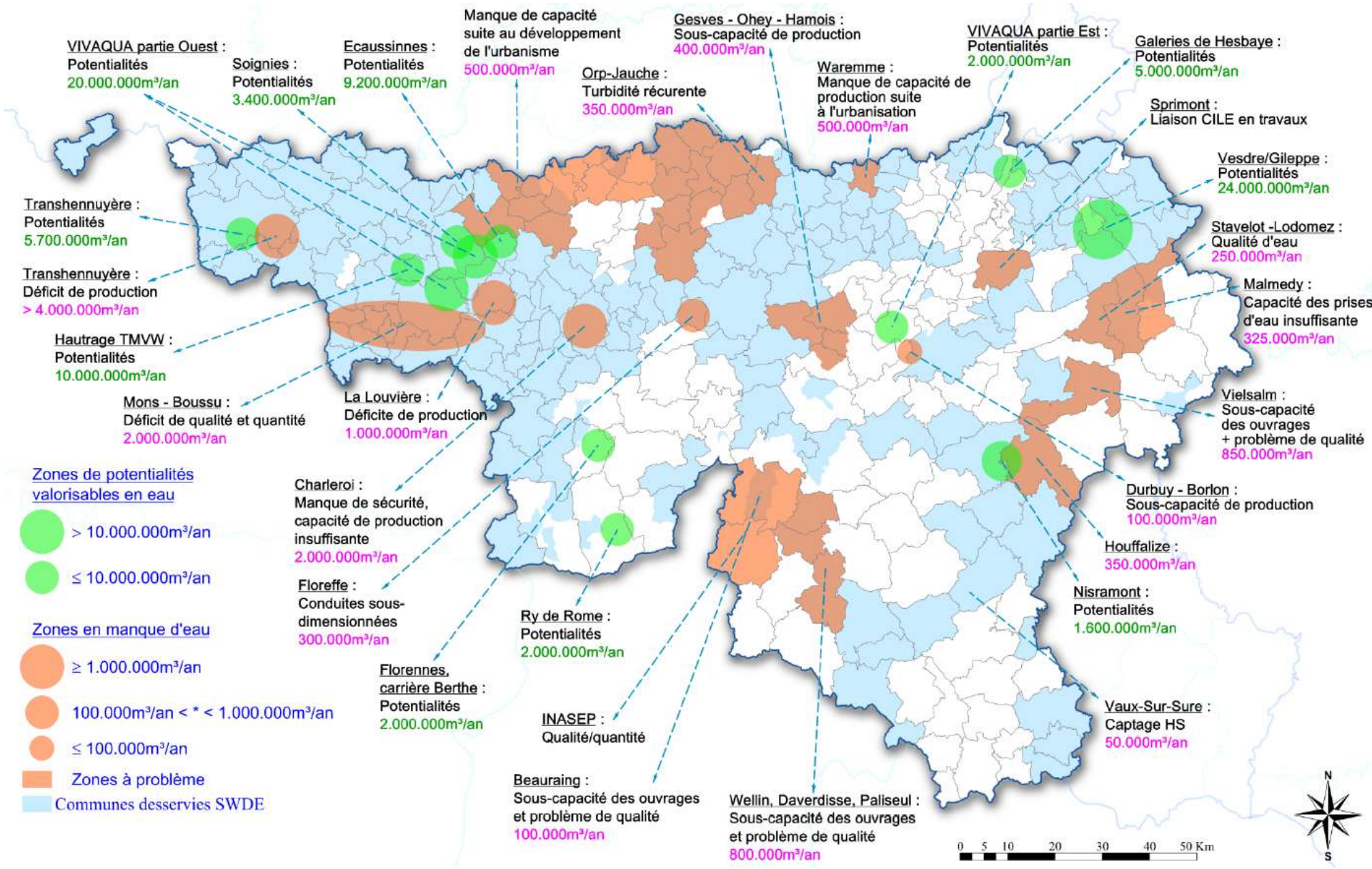

Qualité des eaux

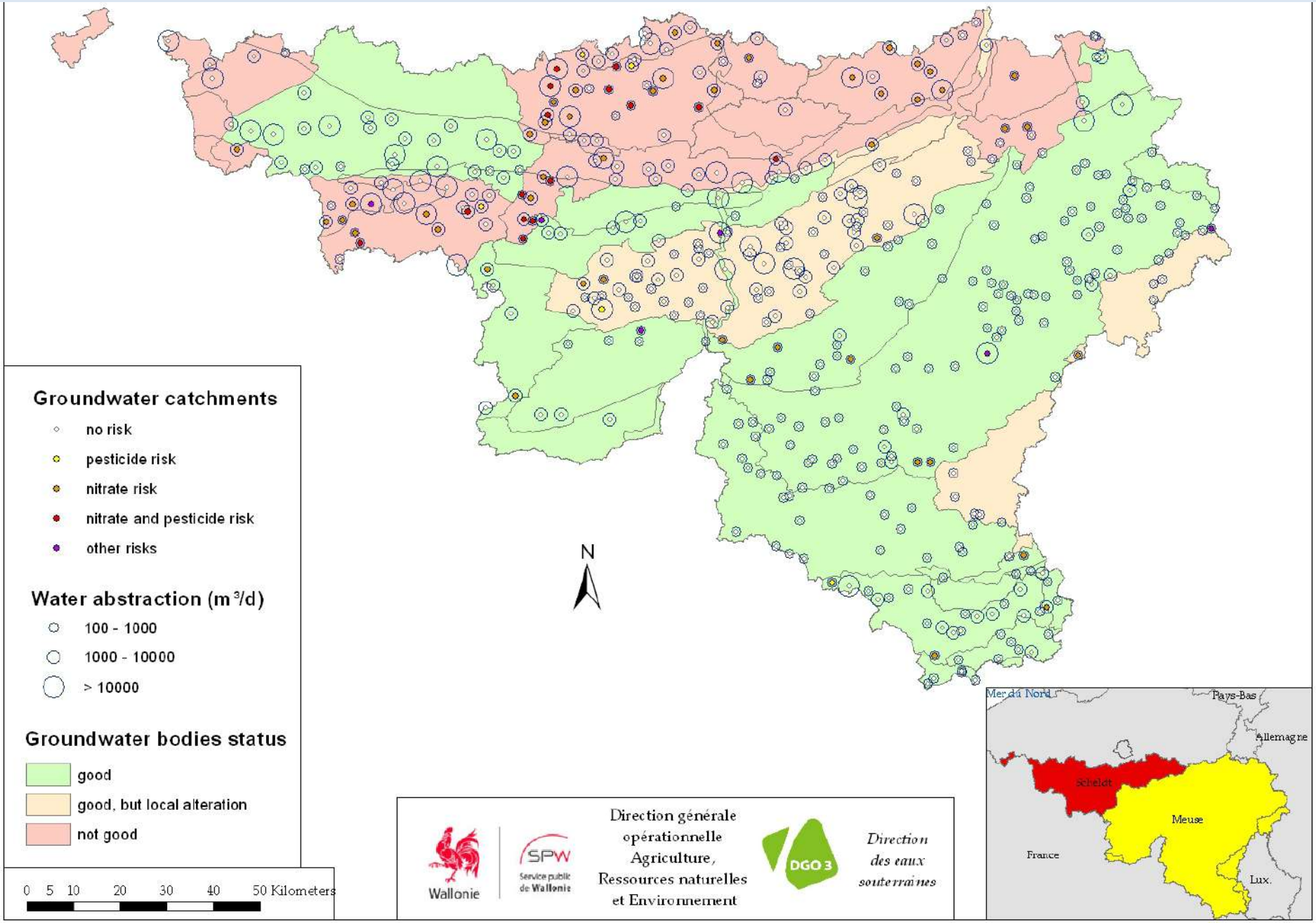

Constats

Les réserves en eau souterraine sont rechargées durant l'hiver

- Elles sont moins sensibles aux événements climatiques estivaux

On attend des changements de températures et de précipitations

- Étés plus secs et plus chauds
- Impact sur la recharge et les niveaux d'eau souterraine

Impact exacerbé lorsqu'une sécheresse est précédé par un hiver sec

- … et un problème arrive rarement seul

Les impacts indirects des changements climatiques ne doivent pas être négligés

- Quid de l'évolution des prélèvements dans le futur ?
- Quid de la demande pour l'irrigation future ?

Constats

Les gros aquifères montrent une certaine résilience aux sécheresses hivernales

- Ils peuvent servir de « solution tampon »
- Les 'petits' aquifères sont plus vulnérables

Comment gérer les sécheresses estivales lorsque les aquifères sont en situation de stress ?

- Anticiper ?
- Compenser par des pompages temporairement plus faibles à certaines périodes ?
- Compter sur d'autres ressources ?
- Améliorer les capacités de transferts ?
- Compter sur de nouveaux captages ?

Solutions ?

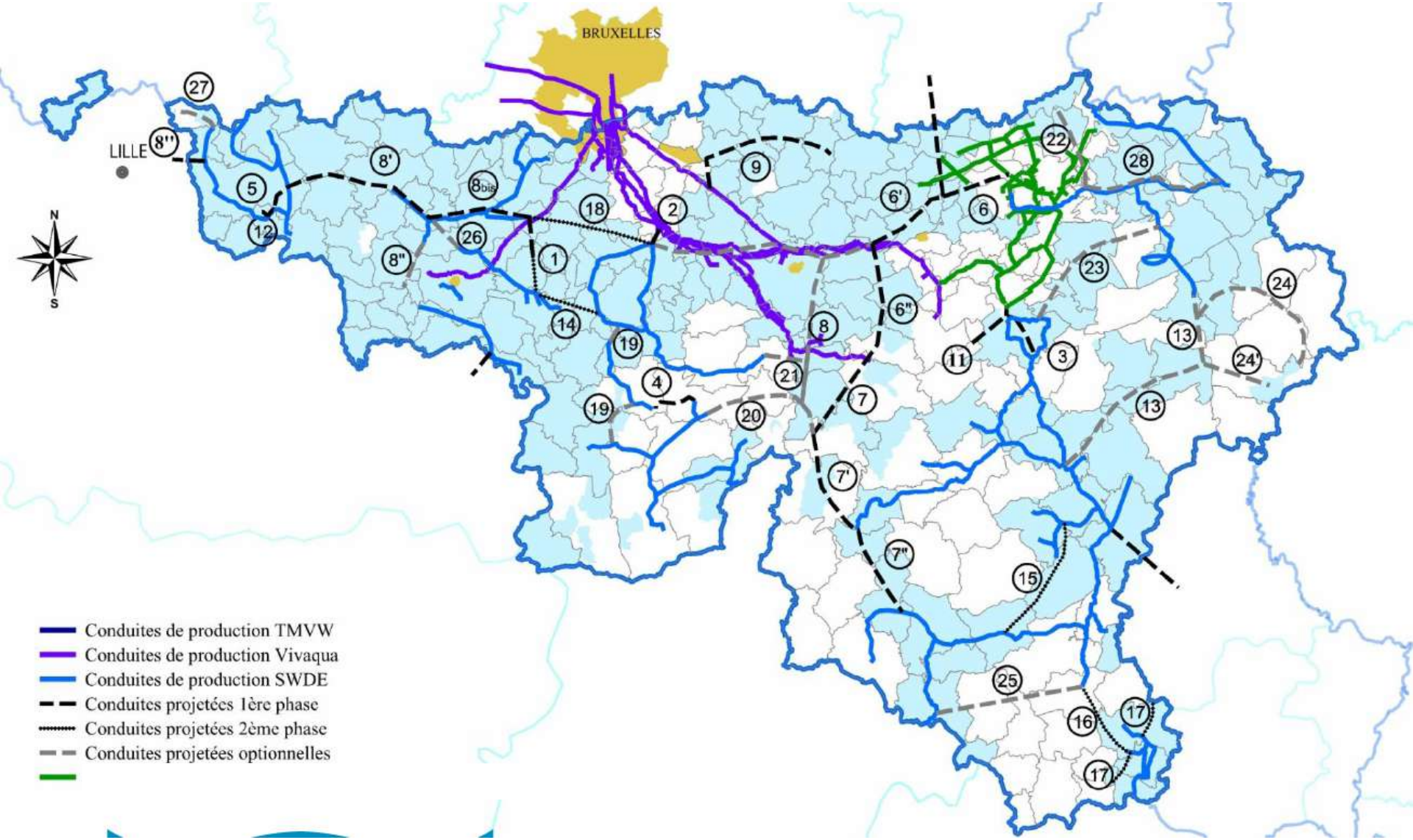
BRUXELLES
LILLE
N
S
Conduites de production TMVW
Conduites de production Vivaqua
Conduites de production SWDE
Conduites projetées 1ère phase
Conduites projetées 2ème phase
Conduites projetées optionnelles

Priorité d’usage ? (Cf. Pays-bas)

- Intérêt général est prioritaire sur les intérêts particuliers, y compris économiques.
- En cas de pénurie d'eau ou de pénurie d'eau imminente, le classement suivant des besoins est pris en compte pour la répartition de l'eau disponible en fonction des besoins sociaux et écologiques :
  - 1.1. Garantir la sécurité, la salubrité et prévenir les dommages irréversibles à l’environnement.
  - 1.2. Garantir la fourniture des services publics.
  - 1.3. Garantir l’utilisation à petite échelle et à haute valeur ajoutée.
  - 1.4. Autres besoins.

Solutions ?

REUSE

Citerne eau de pluie

Agrément foreurs

Solutions ?

Contrats captages

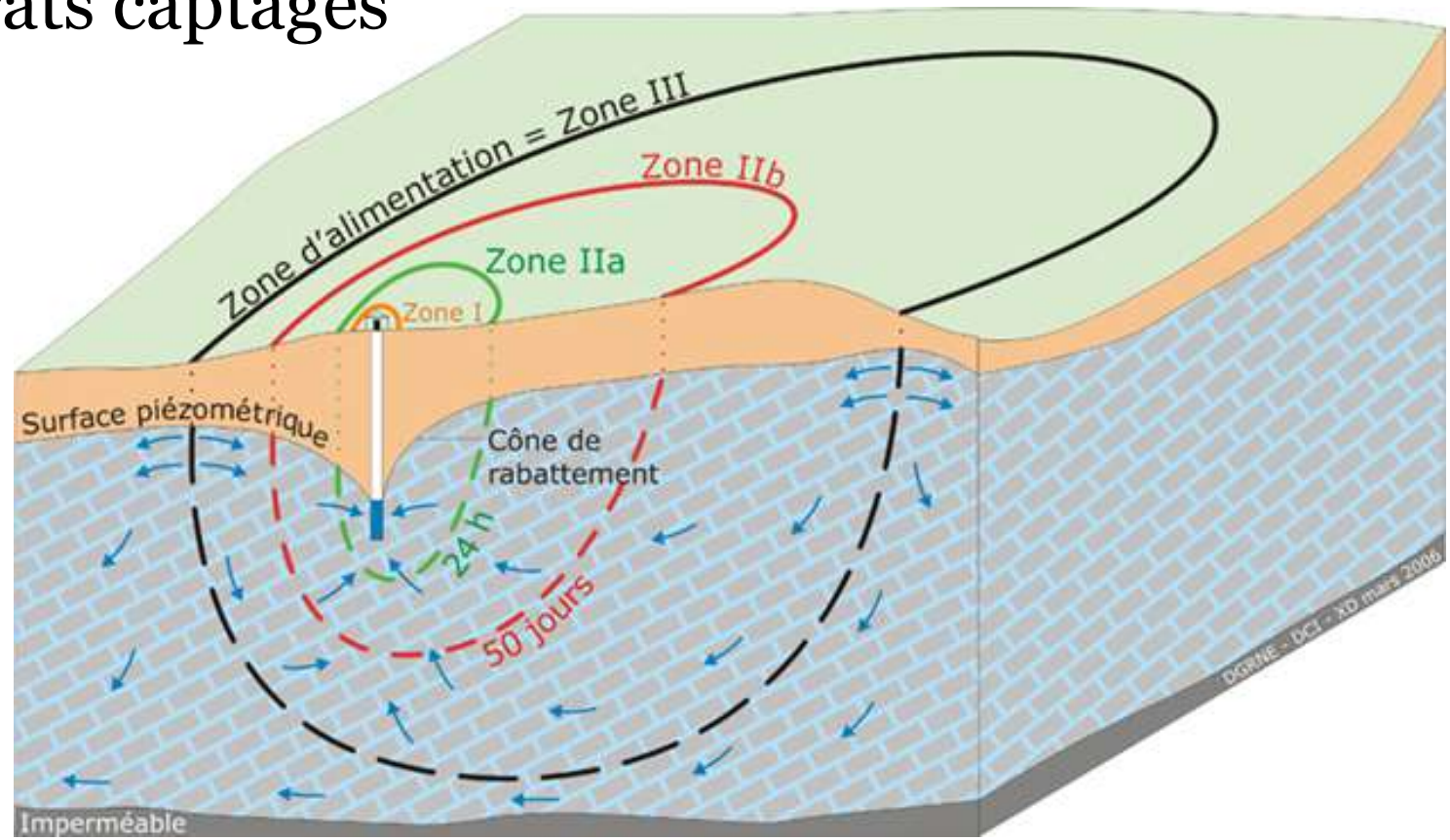

=> GIRE

DPR

« Le Gouvernement assurera la promotion et le renforcement des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) relatives à la protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques ».

« Le Gouvernement encouragera les pratiques culturales destinées à diminuer les conséquences des dérèglements climatiques ».

« Dans le cadre de la transposition du deuxième pilier de la PAC, la Wallonie utilisera prioritairement les aides afin de réorienter le développement de l'agriculture wallonne vers l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Une attention particulière sera également accordée aux mesures favorisant les pratiques agronomiques susceptibles de renforcer le maillage écologique, de fixer le carbone dans les sols ou la végétation (haies, agroforesterie, agriculture de conservation sans labour, bande de couvert végétal permanent, mares etc.) et de préserver les ressources en eau. Une stratégie spécifique de gestion de l'eau sera élaborée pour résister aux épisodes de sécheresse et d'inondation ».